



Section SUD Paris 15

@ sudp15@sudptt.fr

☎ 01 45 30 87 58

f SUD PTT Paris 15

www.sudposte75.fr



Retrait du projet de loi Travail !

La loi Travail El Khomri est une attaque frontale contre le monde du travail qui nécessite une mobilisation d'ampleur. Un retour au 19^{ème} siècle et la fin de nombreuses protections pour les salarié(e)s.



Travail jusqu'à 12h par jour, heures supplémentaires moins majorées voire pas du tout, semaines de 46h, 48h et même 60h, 10h par jour pour les gamins en apprentissage pour 40h par semaine, repos journalier de 11h fractionnable, licenciements facilités, plafonnement des indemnités prud'hommiales... Cette loi démolira une grande partie des acquis sociaux pour les travailleurs-euses. Un retour d'un siècle en arrière !

Alors que le code du travail était un minimum, désormais ce sera le maximum : le gouvernement offre aux entreprises la possibilité d'augmenter les heures de travail et de baisser les rémunérations. Les licenciements seront plus faciles. Ce que la droite n'avait pas osé faire, c'est le gouvernement PS qui s'apprête à l'imposer !



Face à un tel rouleau compresseur, des résistances se sont rapidement organisées. Une pétition sur internet exigeant le retrait du projet de loi atteint déjà 1 million de signatures, une première ! La jeunesse se mobilise, des syndicats appellent à la grève le 9 mars, jour où devait être présentée le projet de loi. Depuis, ce dernier a reporté de 2 semaines, redoutant les réactions du monde

du travail. D'où l'intérêt de se mobiliser maintenant, sans attendre. Toutes celles et ceux qui en ont ras-le-bol des politiques antisociales subies depuis des années, doivent saisir cette occasion, faire grève et manifester ! L'idée d'un tous ensemble, d'une grève générale est bien dans l'air !

Nous ne pouvons pas faire l'impasse : le gouvernement nous pousse à l'affrontement. Il va falloir se mobiliser, et frapper fort, très fort le mercredi 9 mars !

Au-delà de cette loi, le ras-le-bol et la colère se sont ancrés dans le monde du travail et la jeunesse. Rien qu'à Paris 15, les pressions se sont multipliées dans tous les domaines (recommandés, congés, etc), le management devient autoritaire, les découverts et le sous-effectif ne sont plus tenables. Et pendant ce temps notre direction prépare... une nouvelle réorganisation qui supprimera encore des emplois ! **A La Poste comme ailleurs, il faut que la colère explose !** Cela passe par se mettre en grève massivement le mercredi 9 mars et participer à la mobilisation !

Mercredi 9 mars, en grève !

A l'appel de CGT, SUD/Solidaires, FO, FSU, UNEF : manifestation à 12h30 devant le MEDEF (M° Ecole Militaire) puis République à 14h

Aucune sanction contre Sébastien !

Notre collègue Sébastien, facteur et militant SUD à Paris 15, est en procédure disciplinaire pour avoir pris la parole lors de la venue des grévistes de Neuilly en fin d'année dernière. La DSCC Paris (ex-DOTC) vient de confirmer son passage en discipline. Pour SUD il est hors de question qu'un militant soit sanctionné pour tout simplement défendre ses collègues dans le cadre de son activité syndicale ! Que la direction comprenne qu'on ne laissera pas tomber notre camarade ! A Paris 15, on refuse la répression de la direction locale et toute sanction à l'encontre de Sébastien !



Tri des fausses directions par les facteurs : hors de question !

La direction voulait imposer aux secteurs piétons le tri des fausses internes. Des casiers viennent d'être installés à cet effet. L'ensemble des membres du CHSCT (SUD, CGT, FO) ont interpellé la direction la semaine dernière. Il n'est pas normal d'ajouter une tâche supplémentaire aux facteurs. Qui peut raisonnablement penser que nous aurons le temps pour trier les fausses avant de partir en tournée ? Certains collègues n'arrivent déjà même pas à finir leurs réex et PND ! La direction nous a répondu ne pas mettre en place ce tri pour l'instant en attente de notre demande de CHSCT sur le sujet. **Pour SUD, c'est tout vu, le tri des fausses ne doit pas être traité par les facteurs ! Ras-le-bol du boulot supplémentaire !**

76 570,22 €



C'est le montant brut total que La Poste a été condamnée à verser à 15 salarié(e)s de Paris 15 et au syndicat SUD, suite à un jugement des Prud'hommes (4 500 € nets en moyenne par agent). Même si la boîte a traîné des pieds pour payer les sommes dues aux collègues (plusieurs mois d'attente !), on ne va pas boudier notre plaisir de voir condamner notre patron pour non respect du principe "à travail égal, salaire égal" (complément poste des salariés inférieur à celui de certains fonctionnaires).

Alors qu'une soixantaine de collègues de Paris 15 sont toujours en cours de procédure pour le même litige, la seule réponse de la boîte est de faire appel du jugement ! Nos dirigeants ne sont que des voyous qui bafouent ouvertement le code du travail et font traîner les procédures.

SUD se félicite de cette première victoire, et continue à se battre pour l'égalité par le haut de tous les postiers fonctionnaires comme salariés !

Brèves

Cantine

La cantine va fermer à partir du 1^{er} avril pour une durée de 3 mois.

La direction des chèques postaux a passé une convention avec le restaurant du Ministère de l'Agriculture, mais qui exclut les agents de la distri ! Nous exigeons que les collègues de Paris 15 soient concernés par cette convention. La cantine de Bonvin est à 1/4h à pied d'Alleray, il ne sera pas possible pour nous d'y aller après la fin de service. Pour les collègues avec une pause méridienne, ils n'auront même pas le temps de manger. La direction a été interpellée. Nous ne lâcherons pas l'affaire tant qu'aucune solution acceptable ne soit trouvée.



CEDEX

Plusieurs projets seraient en cours pour le CEDEX de Pasteur : agence de permis de conduire, site DPD (filiale de La Poste en colis). La direction doit nous informer sur le devenir du site au prochain CHSCT, nous communiquerons aux personnels les annonces faites à cette occasion.

Vente des quartiers

La boîte nous a informé que la vente des quartiers se déroulerait le mercredi 30 mars.